IPAMAC
Parcs naturels du Massif central

**OFFRE DE STAGE**

***Association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC)***

**Thème : Adaptation des offres touristiques et des activités de pleine nature des Parcs du Massif central face au changement climatique**

*A partir de février 2026 (6 mois), à Pélussin (42410)*

## CONTEXTE

L'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) met en réseau les 11 parcs naturels régionaux et le Parc national des Cévennes situés dans le Massif central.
Les 12 Parcs du massif partagent une vision et des enjeux communs, par leur situation géographique, en zone de moyenne montagne notamment. En collectif avec l'appui de l'association IPAMAC, ils mutualisent des moyens et des compétences, partagent leurs expériences, leurs connaissances et confrontent leurs idées. L'approche Massif central est ainsi enrichie de la diversité des Parcs !

Comme tous les territoires, les Parcs du Massif central sont touchés par le changement climatique. Ses effets (sécheresses, canicules, précipitations intenses, orages violents, manque de neige…) entraînent des adaptations nécessaires des offres touristiques. Les Parcs, engagés dans un développement maîtrisé et adapté des sports et activités de pleine nature, ont à cœur d'accompagner leurs partenaires (acteurs touristiques privés, offices de tourisme, gestionnaires de grandes itinérances, etc.) dans cette transition.

En réseau, les Parcs du Massif central souhaitent garantir une expérience touristique de qualité tout en préservant les espaces naturels et expérimenter de nouvelles pratiques, de nouvelles formes de tourisme et de mobilité pour découvrir les Parcs du Massif central, dans le contexte du changement climatique.

Les démarches des Parcs du Massif central doivent s'ancrer dans le Plan stratégique d'adaptation au changement climatique du Massif central, adopté en 2025 (accès à la synthèse ici) ainsi que dans les Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) plus locaux.

Dans ce cadre, l'association IPAMAC souhaite recruter un stagiaire, en 2026.

## OBJECTIFS DU STAGE

Le stage vise à :

- ✓ accompagner les Parcs du Massif central pour mieux s'approprier les enjeux du changement climatique et leurs impacts sur les activités touristiques et de pleine nature,
- ✓ proposer des actions concrètes, à mettre en œuvre à l'échelle de l'IPAMAC, à partir de 2027, répondant à ces enjeux.

Association IPAMAC, 2 rue Benaÿ, Moulin de Virieu
42410 PELUSSIN / Tel : 04 74 59 71 70

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence nationale de la cohésion des territoires
PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU MASSIF CENTRAL

**MISSIONS A REALISER**

Avec le soutien de la Déléguée générale de l'IPAMAC et l'appui technique des chargé.e.s de mission Tourisme / Activités de pleine nature des Parcs du Massif central, la/le stagiaire réalisera les missions suivantes :

1) Réalisation d'une synthèse des enjeux du changement climatique et de leurs impacts sur les activités touristiques et de pleine nature dans les Parcs du Massif central (ce travail pourra être réalisé avec l'appui d'autres acteurs touristiques, par exemple les comités départementaux et régionaux du tourisme),

2) Identification et analyse (sur la base d'une grille de critères à co-construire avec les Parcs) des expériences, bonnes pratiques, actions concrètes et innovantes d'adaptation à ces enjeux mises en œuvre par des socio-professionnels du tourisme (hébergeurs, agences de voyage, accompagnateurs en montagne) ou autres acteurs touristiques (ex. offices de tourisme), dans le Massif Central, en France et à l'international,

3) Sur la base de ces deux premières étapes : rédaction et restitution d'un rapport de synthèse, proposition d'une boîte à outils et d'un plan d'actions concret et chiffré, à mettre en place à l'échelle des Parcs du Massif central, à partir de 2027 (budget prévu à cet effet),

4) Préparation et organisation d'un séminaire, d'une journée, dans un des Parcs du Massif central, dont l'objectif sera de faciliter l'appropriation, au sein des Parcs, de la notion de « Capacité de Charge ». *La capacité de charge touristique est le nombre de touristes qu'un lieu (ou un système touristique) peut recevoir sans en être durablement modifié.*
   Cette journée devra être organisée avec l'appui d'experts, universitaires, chercheurs, spécialistes de ce thème et en associant les acteurs touristiques, partenaires des Parcs. Un budget est prévu à cet effet pour faciliter l'organisation et la venue d'intervenants. A l'issue du séminaire, les Parcs du Massif central seront outillés pour intégrer ce concept dans leurs actions d'aménagement et de règlementation de l'accès aux sites naturels et activités de pleine nature.

## DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHE

**Formation :**
Master 2 dans le domaine de la géographie, du tourisme, de la gestion de projets, de l'aménagement du territoire, du développement territorial, de la gestion des espaces naturels, etc.

**Savoir-être et centres d'intérêt :**
- Sensibilité environnementale,
- Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe.

**Connaissances :**
- Connaissance souhaitée du monde du tourisme, des activités de pleine nature et/ou de l'itinérance, de l'environnement

*La connaissance du territoire du Massif central, serait un +.*

**Compétences :**
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse,
- Compétences bienvenues en graphique design pour créer des visuels et des présentations attrayantes,
- Sens de l'organisation et autonomie,
- Créativité et force de proposition,
- Capacité d'adaptation et disponibilité.

## CONDITIONS GENERALES DU STAGE

| | |
|---|---|
| | La/le stagiaire sera basé.e dans les locaux de l'association IPAMAC, au 2 rue Benaÿ, 42410 Pélussin (siège du PNR du Pilat), aux côtés des autres membres de l'équipe (4/5 personnes). |
| | Stage de 6 mois à 35h/semaine dont le démarrage pourra s'effectuer entre février et avril 2026 en fonction des disponibilités du stagiaire retenu (disponibilités à préciser dans la lettre de motivation).<br>Possibilité de télétravail 1 à 2 jours par semaine (jours à fixer à l'avance).<br>Possibilité de prise de congés au cours du stage : 2,5 jours / mois. |
| | Gratification légale, règlement mensuel par virement sur la base du nombre d'heures travaillées dans le mois. |
| | Des déplacements sont à prévoir, notamment pour des réunions avec les Parcs du Massif central. Le permis B et un véhicule personnel sont indispensables. Les déplacements seront remboursés, au réel, au barème kilométrique fiscal. |

## RENSEIGNEMENTS

Laura LEOTOING, Déléguée générale
laura.leotoing@ipamac.fr - 04 74 59 71 70

## CALENDRIER ET CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser à « Monsieur le Président de l'IPAMAC » à envoyer, par mail, à laura.leotoing@ipamac.fr **avant le vendredi 28 novembre 2025 à 12h00**. Des entretiens seront organisés le mercredi 10 décembre 2025 matin en présentiel (à Pélussin) ou en visioconférence.